

Pour les livraisons de nos clients et des franchisés, notre priorité est la **qualité de nos livraisons** et le **bon emballage des matériels**. Chaque expédition est préparée, protégée et coordonnée pour garantir une ouverture de point de vente sans retard. Pour cela, il faut choisir **le bon transport et la bonne prestation**.

TRANSPORT TRADITIONNEL (STANDARD)

- **Livraison devant chez le client**, avec ou sans hayon, selon le matériel expédié.
- Un **emballage résistant** (caisses bois sur mesure, film, calage) pour éviter les litiges et les retards d'ouverture.

PRESTATIONS SPÉCIALES — OPTIONS PAYANTES, SUR DEVIS

- Un **camion adapté aux contraintes d'accès** du site (gabarit réduit, porteur ville...).
- **Livraison spéciale camion-grue** pour les accès difficiles (centre-ville, terrasse, cour intérieure).
- **Équipe de poseurs** pour rentrer le matériel en **rez-de-chaussée ou à l'étage**.
- Option **pose & installation** du matériel, avec la **bonne synchronisation** entre les poseurs et le chauffeur.
- **Recyclage des emballages** : bois, carton et films repris et triés après pose.
- **Chaque option de transport fait l'objet d'un devis.** · info@europrojet.fr · +33 4 37 40 00 32



CAMION-GRUE · ACCÈS CENTRE-VILLE



DÉCHARGEMENT SYNCHRONISÉ AVEC LES ÉQUIPES DE POSE



CAISSE BOIS SUR MESURE · LIVRAISON AU PIED DU POINT DE VENTE

IMPORTANT — VÉRIFIER LA MARCHANDISE À LA LIVRAISON, EN PRÉSENCE DU TRANSPORTEUR

- Le **nombre de colis**.
- La **conformité du matériel**.
- L'**état de la marchandise** : bas de caisse, vitrage, charnières, état de la carrosserie...
- Un emballage en bon état ne signifie pas qu'il n'y a pas de dommages... **Déballez et vérifiez !**

SUR LE BORDEREAU

C'est sur le **bordereau de transport original** et **devant le chauffeur** que vos remarques doivent être notifiées. Les transporteurs sont responsables dans la limite des plafonds légaux : 33 €/kg (max. 1 000 € par colis) pour les envois de moins de 3 tonnes, 20 €/kg (max. 3 200 € par tonne) au-delà ; le cas échéant, un dossier litige sera ouvert pour un éventuel dédommagement.

EN CAS DE LITIGE, VOUS DEVEZ DANS LES 3 JOURS, JOURS FÉRIÉS NON COMPRIS (ART. L133-3 C. COM.)

- 1 Confirmer le problème au transporteur par **lettre recommandée**, avec le double du bordereau de transport émargé avec **les réserves prises devant le chauffeur**.
- 2 **Étayer vos propos par des photos** précises des dommages et de l'emballage.
- 3 Nous **envoyer le tout en double par mail** à info@europrojet.fr.

Nous n'avons **aucun recours possible** si la procédure légale n'a pas été respectée. (La mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur juridique !)

Particuliers : à défaut de possibilité de vérifier à la livraison, le délai est porté à 10 jours (art. L224-65 du Code de la consommation).

SI LE MATÉRIEL EST SÉRIEUSEMENT ENDOMMAGÉ, IL FAUT LE REFUSER !**CAISSES BOIS RENFORCÉES · PROTECTION INTÉGRALE****« BON POUR ACCORD, LU ET APPROUVÉ »**

(NOM / DATE / CACHET / SIGNATURE)

EUROPROJET · SARL
50, Cours Aristide Briand – 69300 CALUIRE · RCS Lyon 431 674 316
TVA FR16 431 674 316 · Standard : 0033 (4) 37 40 00 32